

Communiqué

Saskatoon, 18/07/2024.

L'APF est très heureuse d'apprendre que plus de cinquante pour cent (50%) des Centres éducatifs de la petite enfance (C.E.P.E) ont déjà reçu une lettre du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) indiquant qu'ils n'auraient pas de loyer à payer jusqu'en mars 2025 afin de poursuivre les discussions et trouver des solutions durables.

En effet, bien que comprenant très bien les difficultés de trésorerie du CEF, l'APF a toujours mis de l'avant les préoccupations des CEPE (qu'elle partage) lors de ses échanges avec le CEF et celui-ci l'a rassuré qu'il veillera à ce que l'application de cette mesure ne mette en péril aucun centre éducatif situé dans ses écoles. Le CEF a même rassuré que des mesures d'accompagnement seront prises si nécessaire.

L'APF a invité les directions des CEPE à une réunion de concertation le 18 mai 2024. Au cours de cette réunion, un plan d'action axé sur la collaboration et le dialogue avec le CEF pour trouver une solution concertée durable a été arrêté. Le début de mise en œuvre de ce plan d'action a été interrompu par un changement de cap à l'initiative de certains CEPE, mais fidèle à son mandat, l'APF a continué à rencontrer le CEF et être à l'écoute des CEPE.

Nous sommes persuadés que les autres C.E.P.E enverront dans un temps record les informations nécessaires au CÉF pour clôturer ce dossier. Depuis plusieurs mois, l'APF, en tant qu'unique porte-parole du dossier de la petite enfance en Saskatchewan a eu plusieurs échanges avec le CÉF et les CEPE et continuera à engager les parties pour trouver des solutions durables et viables, car les loyers sont loin de représenter nos principaux enjeux. Le sous-financement dont sont victimes nos écoles fransaskoises et toute la communauté demeure le défi majeur. C'est pourquoi, nous devons, plus que jamais, unir nos forces et continuer à travailler comme une équipe pour relever les vrais défis.

Ardent défenseur de la petite enfance et de l'éducation en français en Saskatchewan, l'Association des Parents Fransaskois (APF) privilégie toujours une approche de collaboration et de coopération avec les différents partenaires du réseau associatif fransaskois. L'APF est favorable à toute action de nature à consolider le continuum en éducation (de la naissance au post-secondaire).

L'APF, en tant que porte-parole du dossier de l'éducation à la petite enfance en Saskatchewan, encourage fortement tous les CEPE sans exception aucune, à lui exprimer leurs préoccupations afin que nous travaillions d'une seule et même voix dans l'intérêt général.

C'est le lieu de rappeler que l'APF, conformément à son mandat, sa mission et ses valeurs, entend continuer de jouer son rôle de porte-parole de la petite enfance en Saskatchewan et reste ouvert pour soutenir toute initiative et dialoguer avec les autorités gouvernementales compétentes et les partenaires communautaires.

Enfin, en tant que seul organisme provincial membre de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), l'APF a toujours porté haut la voix des parents de la Saskatchewan au niveau national et continuera de le faire en concertation avec toutes les actrices et tous les acteurs du continuum en éducation.

Edgard Assoua

Président du Conseil d'administration de l'APF

L'Association des parents fransaskois (APF) est au service de la famille et de l'enfance depuis 1982. Notre organisme est reconnu par les parents pour ses actions et son appui à l'épanouissement en français de la famille. Notre clientèle inclut tous les parents d'enfants et les grands-parents de petits-enfants ayant droit, de familles exogames, de nouveaux arrivants ainsi que ceux voulant que leurs enfants et petits-enfants s'épanouissent en français.

Informations : communication@apfsk.ca